

## LE RESPECT DE LA PERSONNE. LIBERTÉ ET DIGNITÉ

Le respect de la personne est un devoir fondamental. Les scandaleuses expériences des médecins nazis sur des déportés traités comme des animaux de laboratoire ne doivent pas être oubliées. Le respect de l'homme en chaque homme est une obligation inconditionnelle qui doit être maintenue face aux périls du présent. Il ne s'agit pas de monopoliser les responsabilités mais de fédérer les vigilances.

Respecter une personne, cela veut dire avant tout que dans ma conduite avec elle, je me soucie de sa liberté à l'égal de la mienne.

La bioéthique ainsi place au premier rang des principes qui la gouvernent le respect de la liberté, le respect de la dignité de la personne.

Cette priorité morale a été remarquablement analysée par Lucien Sève dans le rapport sur la personne du Comité consultatif national d'éthique.

*"À investir le respect de la personne humaine dans la considération de sa liberté, au sens le plus fort du mot, on lui donne à coup sûr le plus net des critères, mais ne court-on pas le risque de lui assigner du même coup des bornes trop étroites ?*

*Certes, on l'a dit, respecter l'homme dont la liberté défaille plus ou moins profondément commande de lui prêter la nôtre, de la prêter jusqu'à l'embryon en attente de la sienne, être humain en soi s'il ne l'est pas encore pour soi selon une formule hégélienne. Mais nous sentons bien que nous ne sommes pas encore quittes, que nous devons aussi notre respect au mort quand sa liberté s'est pourtant éteinte à jamais, que l'entière de l'individu n'est pas son extrême frontière bien qu'au-delà d'elle rien de libre ne puisse se concevoir, qu'il nous faut l'attacher à la parcelle même d'homme, tel l'organe donné pour une greffe salvatrice d'autrui. N'est-il pas alors un projet trop subtil que d'y vouloir suivre le fil d'une personne toute fictive et dont l'hypothèse sans vraisemblance rendrait facultatif le respect.*

*Pour le nommer, ce qui justifie ce supplément d'obligation, la langue de la morale nous offre le secours d'un terme bien connu, celui de dignité. Idée à vrai dire en un sens inséparable de celle de liberté. Car la dignité n'est pas un fait dont le constat me contraigne, c'est une valeur que je décide de reconnaître. Idée qui porte plus loin pourtant qu'aux extrémités de la personne, l'estime due à tout ce qui relève de l'homme. Si elle étend le principe d'humanité au-delà même du simple devoir, c'est pour mieux entendre les réquisitions d'une conscience civilisée...*

*Jadis notion toute aristocratique et d'apparat, la dignité devient aujourd'hui la criante revendication d'innombrables êtres humains à qui l'on refuse la liberté, débordant ainsi jusqu'à la personne de droit en des concepts juridiques où elle n'est ni assez largement définie, ni suffisamment protégée. La dignité est cette lumière que sur tout humain la liberté du sujet moral projette de derrière l'horizon longtemps encore après son coucher et bien plus tôt que son lever. C'est cette qualité incorporelle qu'il faut attacher rigoureusement au corps de l'homme si l'on veut trouver en tout ce qui le concerne la ligne montante de l'humanisme.*

*Trouvera-t-on emphatique de dire que la dignité de l'homme est sans prix ? Rien au contraire n'est mieux mesuré. C'est Kant, reprenant une vue profonde des anciens Romains, qui écrivait : "Ce qui a un prix peut être aussi bien remplacé par quelque chose d'autre à titre d'équivalent ; au contraire ce qui est supérieur à tout prix, ce qui par suite n'admet pas d'équivalent, c'est ce qui a une dignité".*

*Ce distinguo classique des moralistes entre la dignité, le prix, a pour notre éthique une importance capitale. Car s'il est au monde bien des facteurs possibles d'irrespect de la personne, de la misère qui l'écrase à l'idéologie qui la nie, d'inhumaines coutumes ancestrales à d'inquiétantes technologies modernes dans les questions qui nous occupent, il n'en est guère chez nous d'aussi omnipotent, d'aussi omniprésent que l'argent".*

La bio-éthique rencontre souvent les problèmes posés par l'argent, par le profit. Nous avons eu, nous aurons bien souvent l'occasion de les examiner.

Publié avec l'autorisation amicale du Professeur Jean Bernard  
Extrait de *De la Biologie à l'éthique* - Éd. Buchet-Chastel